

Certificat médical ou attestation ?

Type	1 ^{er} licence	Renouvellement
R1	Certificat médical	Questionnaire médical
R2	Certificat médical	Certificat médical tous les 3 ans Questionnaire médical tous les ans
<i>les activités sportives à contraintes particulières :</i> <i>- Rugby</i> <i>- Tir sportif</i>	<i>Certificat médical</i>	<i>Certificat médical tous les ans</i>
<i>les activités sportives à contraintes particulières :</i> <i>- École de sport R2</i> <i>- Activités aquatiques d'entretien</i>	<i>Certificat médical</i>	<i>Non. Questionnaire médical</i>
R3	Certificat médical	Certificat médical tous les 3 ans Questionnaire médical tous les ans
<i>les activités sportives à contraintes particulières :</i> <i>- Alpinisme</i> <i>- Plongée sous-marine</i> <i>- Spéléologie</i>	<i>Certificat médical</i>	<i>Oui. Certificat médical tous les ans</i>
R4	Certificat médical	Certificat médical tous les ans
R5	Certificat médical	Certificat médical tous les 3 ans Questionnaire médical tous les ans
R6	Certificat médical	Oui. Certificat médical tous les ans

Note : dans votre dossier, vous trouverez qu'un exemplaire du questionnaire et de l'attestation de santé. Vous pouvez les photocopier autant de fois que vous le souhaitez ou bien vous pouvez les retrouver sur le site internet de l'Ufolep, dans la rubrique « Association », « S'affilier, prendre une licence ».